



FICHE D'INSCRIPTION 2023

N° de licence FVRC _____ Nationalité _____
NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : ___ / ___ / ___ Adresse mail : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Profession : _____ Échelle(s) pratiquée(s) : _____

Cotisation licences (assurance de base comprise) **licence jeune (né après le 01/01/2007)**
Du 01 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023

TYPE DE LICENCE	LOISIR Jeune	LIGUE-NATIONALE Jeune	Accompagnateur
LICENCE FVRC	24€00	27€00	17€00
COTISATION CLUB	26€00	26€00	
TOTAL :	50€ 00	53€ 00	17€ 00

TYPE DE LICENCE	LOISIR	LIGUE	NATIONALE
LICENCE FVRC	24€00	41€00	58€00
COTISATION CLUB	40€00	40€00	40€00
TOTAL :	64€ 00	81€ 00	98€ 00

Licence **International 45€** (à ajouter à une licence **National** où **Ligue, Jeune** ou **Adulte**)
OPTION ASSURANCE IA SPORT + plus 12 € quelque soit le type de licence

NB : En cas d'inscription de deux ou plusieurs membres d'une même famille vivant sous le même toit, l'inscription la plus élevée est due à 100%, les inscriptions suivantes sont réduites de 15€. (sauf sur la licence accompagnateur)
Dans tous les cas, une licence par personne est obligatoire pour pouvoir accéder à la piste.

Les Licences seront dématérialisée et vous pourrez l'imprimer (et la plastifier) si vous le souhaitez.
Si vous voulez l'ancien système, il faudra ajouter 3 €.

Horaires des pistes du site Léo Lagrange (modèles à moteur thermique) :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : **de 16h00 à 18h00**
- Samedi, dimanche et jours fériés : **de 12h00 à 18h00**

Horaires des pistes du site Léo Lagrange (modèles à moteur électrique) :

- Tous les jours : **de 12h00 à 18h00**

Tout adhérent est dans l'obligation de ramasser ses déchets (papiers, bidons d'essence, mégots de cigarette. Toute personne ne respectant pas les horaires et les consignes sera exclue du CMAT

Pour tout adhérent, **15 heures par an** seront demandées pour participer à la vie associative du club et de la commune, en fonction de ses possibilités.

Les statuts du Club sont téléchargeables sur le site du club (www.rc-cmat.fr)

Pour toute adhésion au CMAT d'un **habitant ou habitante de Tomblaine**, une **réduction de 10€ par adhésion** sera effectuée (hormis sur la licence accompagnateur et licence jeune) et pour un seul membre de la famille. En cas de pluralités de membres résidant sur Tomblaine, la réduction sera de 5€ par membre.

Veillez envoyer votre chèque à :

Jean-Charles NEUSIUS, 4 rue des dames, 54690 Lay Saint Christophe
Votre commande sera traitée à réception de votre règlement.

J'ai pris connaissance du fonctionnement du club, et je suis d'accord pour participer à la vie du club.

Signature (avec la mention lu et approuvé)